

Camille BOITARD a accompagné pendant deux ans l'équipe régionale de la Fédération de l'Hospitalisation Privée pendant sa formation par apprentissages au master II en Droit puis en Gestion des Etablissements de Santé.



Le domaine de la santé est un secteur qu'elle connaît déjà bien avant de rejoindre l'équipe de la FHP Languedoc Roussillon! Un père et une soeur infirmiers, un oncle directeur d'établissement de soins... Camille elle aussi, choisit la voie du droit et de la gestion appliquée aux établissements sanitaires et médico-sociaux. A 23 ans, elle suit la formation en Master II en droit des établissements de santé du CEERDS pour achever son parcours universitaire de juriste. Elle souhaite ainsi « professionnaliser » cette année de formation par apprentissage optant pour le droit social et le droit de la santé aux dépens du droit des affaires. Elle postule alors à la FHP, animée par l'envie de contribuer aux missions de « cet acteur essentiel du domaine de la santé ». Les objectifs qui lui sont fixés au sein de l'équipe relèvent de la défense des droits et des intérêts des établissements hospitaliers privés, du conseil des adhérents, de la représentation du syndicat professionnel auprès des pouvoirs publics. Motivée et volontaire, elle complète cette année de formation par un Master II en Gestion des Etablissements de santé, souhaitant maîtriser les missions de management stratégique d'un établissement sanitaire et médico-social.

« L'apprentissage en Master II nous apparaît comme incontournable après 5 ans d'études théoriques à l'Université, les étudiants sont demandeurs de cette insertion professionnelle qui nous offre la possibilité de vérifier que l'on est capable de répondre efficacement aux missions confiées par les employeurs. »

Un conseil aux étudiants des promotions suivantes ?

« Cette année d'alternance est difficile, il faut le savoir et surtout ne négliger aucun aspect : être assidue et travailler ses cours pour obtenir le diplôme et remplir avec succès les fonctions pour lesquelles on est employée. Sur le fond, le bilan est extrêmement positif : c'est un épanouissement professionnel et personnel...et une plus value sur le CV appréciée par les employeurs lors des entretiens de recrutement !!»

Réussite et challenge relevé pour Camille qui termine sa formation avec d'excellents résultats au Master II et qui obtient un contrat à durée déterminée aussitôt son contrat d'apprentissage achevé. Elle a ainsi accompagné pendant quelques mois l'équipe de direction d'un établissement de soins de suite et réadaptation du biterrois sur la démarche de certification V10 et vient de signer un contrat de longue durée avec un établissement de soins nîmois. « Cet emploi correspond aujourd'hui exactement à mes attentes et à ma sensibilité...plus tard, je compléterai certainement ma formation en suivant un Master II en Gestion des Ressources Humaines... Curiosité professionnelle oblige !